

Paris, le 6 mars 2020

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

A ce jour, à seulement un mois des épreuves d'admissibilité, la répartition par concours et par académie des 10 800 postes offerts aux CRPE 2020 n'a toujours pas été publiée.

Jusqu'à la session 2016, cette publication avait lieu courant novembre, comme cela est encore le cas pour la répartition des postes offerts aux concours du second degré, de conseillers principaux d'éducation et de psychologues de l'Éducation nationale.

L'année dernière vous avez fait le choix de publier cette répartition seulement 48h avant les épreuves d'admissibilité, augmentant ainsi le stress et l'incertitude des candidat·es.

Dans un contexte de crise de recrutement et de manque d'attractivité du métier, le SNUipp-FSU s'inquiète de ce nouveau retard de publication. Cela pourrait dissuader un nombre important de candidates et candidats, inscrit·es depuis le 10 octobre 2019 de se présenter aux épreuves. Pour preuve, le pourcentage d'inscrit·es qui ne se présentent pas aux épreuves d'admissibilité, est passé de 44% en 2006 à près de 64% en 2019, alors que le nombre de postes offerts était quasiment identique.

Aussi, nous vous demandons de publier rapidement la répartition par concours et par académie des postes offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles. Nous vous demandons également de publier le nombre de postes offerts pour les sessions supplémentaires des académies de Créteil et Versailles.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU

